

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 1^{er} juillet 2013**

Objet : Décision modificative N°1

L'an deux mille treize, le premier juillet à quinze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt et un juin, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, au Conseil Régional à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général du Conseil Général Haute Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Olivier DUCOURTIEUX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury

Sont excusés :

Mme Ghislaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard JAUVION (et son suppléant)	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Cette première décision modificative prévoit de nouvelles inscriptions budgétaires pour les besoins du Syndicat.

Des crédits supplémentaires sont inscrits :

- en dépenses d'investissement au chapitre 040 (**article 139158**) et en recettes de fonctionnement au chapitre 042 (**article 777**) pour les amortissements de l'exercice 2013 à hauteur de **225 €**.
- en section de fonctionnement à l'**article 6226** (honoraires) à hauteur de **347 558 €** et relatifs au premier marché subséquent attribué à la société PMP dans le cadre de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sélectionnée. Les recettes de fonctionnement correspondantes sont issues uniquement de la Région dans l'attente d'éventuels autres partenaires financiers sur cette opération (**article 7488**).
- en section de fonctionnement à l'**article 60632** (fournitures de petit équipement) en prévision de l'achat d'accessoires informatiques pour les nouveaux locaux (switchs) non prévus initialement à hauteur de **612 €**.
- en section de fonctionnement à l'**article 6488** (gratification du stagiaire pour le prolongement de son stage jusqu'à fin juillet) à hauteur de **1 430 €**.
- En section d'investissement, à l'**article 2315** (immobilisations en cours) à hauteur de **42 736 €** en prévision des dépenses liées aux travaux sur les communes de Dun le Palestel et Boussac. Les recettes correspondantes sont inscrites au chapitre 13.

De nouveaux crédits sont inscrits :

- En dépenses de fonctionnement, à l'**article 6475** (frais médicaux) à hauteur de **50 €** en vue du paiement d'une visite médicale d'embauche obligatoire pour les nouveaux agents recrutés.
- En dépenses d'investissement, à l'**article 1317**, à hauteur de **5 €**, en raison d'un versement des fonds FEADER inférieur au titre émis en 2012.
- En recettes de fonctionnement, à l'**article 773**, à hauteur de **1 867 €**, liés au remboursement d'une partie de la cotisation 2012 de l'assurance statutaire SMACL et non prévu initialement.

Le détail des écritures comptables est repris dans le tableau récapitulatif ci-après :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre / Article	DEPENSES	Chapitre / Article	RECETTES
11 (charges à caractères général)	348 170,00 €	74 (Dotations, subventions et participations)	347 558,00 €
60632 (Fournitures de petit équipement)	612,00 €	7488 (Autres participations)	347 558,00 €
6226 (Honoraires)	347 558,00 €	77 (Produits exceptionnel)	1 867,00 €
12 (charges de personnel)	1 480,00 €	773 (Mandats annulés sur exercices antérieurs)	1 867,00 €
6475 (Frais médicaux)	50,00 €	042 (Opérations d'ordre transfert entre sections)	225,00 €
6488 (Autres charges de personnel)	1 430,00 €	777 (Quote part subv. Invest. - Transf. Au cpte de résultats)	225,00 €
TOTAL	349 650,00 €	TOTAL	349 650,00 €

INVESTISSEMENT			
Chapitre / Article	DEPENSES	Chapitre / Article	RECETTES
13 (Subventions d'investissement)	5,00 €	13 (Subventions d'investissement)	42 736,00 €
1317 (Subventions d'investissement Europe)	5,00 €	1312 (Subventions d'investissement Région)	17 094,00 €
21 (Immobilisations corporelles)	-230,00 €	1313 (Subventions d'investissement Départements)	10 684,00 €
2183 (Matériel de bureau et d'informatique)	-230,00 €	13148 (Subventions d'investissement communes)	4 055,00 €
23 (Immobilisations en cours)	42 736,00 €	13158 (Subventions d'investissement EPCI)	6 629,00 €
2315 (immobilisations en cours)	42 736,00 €	1318 (Subventions d'investissement Europe)	4 274,00 €
040 (Op. d'ordre de transfert entre sections)	225,00 €		
139158 (Subvention d'équipement)	225,00 €		
TOTAL	42 736,00 €	TOTAL	42 736,00 €

Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL votent, à l'unanimité, la décision modificative N°1 dans sa totalité et par chapitre telle que détaillée en annexe.

Fait à Limoges, le 1^{er} juillet 2013

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

